

duction, resserrent le champ de la concurrence, ce sont celles dont la finesse est la plus remarquable. Tout indique donc que c'est à l'affinement de leur race, que doivent tendre les propriétaires de troupeaux mérinos, ceux du moins qui se trouvent placés dans des circonstances favorables pour atteindre ce but difficile. Sous ce rapport, le Département de l'Ain tient le premier rang en France, et l'on pourrait même dire en Europe; car l'Espagne ni la Saxe n'ont rien de supérieur, peut-être même rien d'égal à la finesse du troupeau de Naz; mais il a été jusqu'ici impossible d'obtenir cette extrême finesse sans sacrifier les formes et les qualités nécessaires pour la boucherie.

D'un autre côté, si nous n'avons rien à envier à nos voisins pour la bonté des laines à carder, il n'en est pas de même des laines longues. Celles que produisent nos races indigènes sont grossières, inégales, clair-semées sur le corps de l'animal, et inférieures de tout point à celles qui alimentent les manufactures anglaises. Il était donc naturel que l'attention de nos agriculteurs se portât sur les moyens de naturaliser en France les races anglaises à longue laine; et depuis quelque temps surtout, on paraît disposé à ne rien négliger pour arriver à ce but. Mais l'exportation des moutons étant prohibée en Angleterre, leur extraction est extrêmement difficile; et de plus, j'ai lieu de craindre que ceux de nos agriculteurs qui cherchent à s'en procurer, ne se laissent guider par des renseignements puisés dans les livres, plutôt